

Strasbourg le 15 septembre 2025

Le Collectif pour une Autre Politique Migratoire
Le Collectif Inter établissements
L'association Médecins du Monde
La FSU67
Union Syndicale Solidaires Alsace

A

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Recteur d'Académie de Strasbourg,
Monsieur le Directeur des Services Académiques de l'Éducation Nationale
Madame la Maire de Strasbourg,
Madame la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
Monsieur le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace,

Le 28 mai dernier nos organisations interpellaient le Préfet du Bas-Rhin sur les manquements de l'État à ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence ; nous nous alarmions d'un projet de suppression de 704 places d'hébergement sur les 1626 places jusqu'ici prévues pour des familles appelées « Ménages à droits incomplets » (MDI) et demandions un rendez-vous au Préfet à ce sujet.

Nous étions tout particulièrement préoccupés par « les conséquences dramatiques pour les enfants qui sont scolarisés dans les établissements scolaires des communes de l'Eurométropole. »

Et nous en avons informé les principaux acteurs institutionnels concernés par ce dossier sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) : le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), la Maire de Strasbourg, la Présidente de l'EMS, le Président de la CEA.

Face à l'absence de réponse du Préfet, nous avons organisé le 18 juin , devant la préfecture du Bas-Rhin, un rassemblement qui a mobilisé près de 200 personnes ; à cette occasion nous avons demandé l'organisation d'une table ronde avec nos organisations et l'ensemble des acteurs institutionnels, sous l'autorité du représentant de l'État, pour trouver des solutions qui garantissent « un toit pour tous » à la population résidant dans les communes de l'EMS et nous assurer notamment qu'à la rentrée de septembre aucun enfant scolarisé dans l'une des communes de l'EMS ne dorme à la rue.

Des représentants de la ville de Strasbourg et de l'EMS étaient présents à ce rassemblement et ont pris la parole. Ils ont d'ailleurs approuvé l'organisation de cette table ronde.

Après trois mois, malgré notre demande, aucune table ronde n'a été organisée, aucune réponse n'a été donnée. La rentrée scolaire de septembre a eu lieu ; de nombreuses familles continuent de dormir à la rue, dont une grande partie avec des enfants scolarisés.

Cette situation est indigne de notre pays, indigne de notre département, indigne de l'Eurométropole, indigne de la ville de Strasbourg.

C'est pourquoi nous vous demandons officiellement et solennellement d'organiser dans les plus brefs délais l'indispensable table ronde qui permettra d'examiner les solutions à même de faire respecter dans notre département l'obligation légale de l'État en matière d'hébergement d'urgence.

Nous sommes déterminés à agir pour que l'État et l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg respectent l'obligation légale inconditionnelle que constitue l'hébergement d'urgence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur d'Académie de Strasbourg, Monsieur le Directeur des Services Académiques de l'Éducation nationale, Madame la Maire, Madame la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Monsieur le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, l'expression de notre haute considération.

Associations et Syndicat signataire du Collectif pour une Autre Politique Migratoire : CASAS, la Cimade Strasbourg, le CCFD Terre Solidaire, Europe Cameroun Solidarité-Femmes du 3^e Millénaire-Wietchip, LDH Strasbourg, La Vie Nouvelle 67, le MRAP Strasbourg, la Pastorale des Migrants, le SAF Strasbourg, l'Union Départementale CGT67, l'association Médecins du Monde

Le Collectif Inter -établissements
La Fédération Syndicale Unitaire (FSU 67)
l'Union syndicale Solidaires-Alsace



Comité de Strasbourg

